

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 29 juillet 1982

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE TOURISME

L'OMISSION DE TROIS PROVINCES MARITIMES DANS UN ENREGISTREMENT PUBLICITAIRE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Mel Gass (Malpègue): Monsieur l'Orateur, quand on compose le numéro 215 563-1708, on obtient le bureau du tourisme du gouvernement canadien à Philadelphie. Un message enregistré fournit des numéros pour faire des appels interurbains gratuits et obtenir des renseignements touristiques en Nouvelle-Écosse, au Québec ou en Ontario. Il n'est pas question de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick ni de Terre-Neuve. Si le but de cet enregistrement est de renseigner les touristes américains au sujet des endroits de villégiature dans l'est du Canada, il faudrait mentionner alors les provinces de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve. Je propose donc, appuyé par le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath):

Que la Chambre ordonne au ministre chargé du tourisme de donner une leçon de géographie aux fonctionnaires de notre bureau du tourisme en les informant qu'il y a trois autres provinces dans l'est du Canada, soit l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve.

M. l'Orateur adjoint: Cette motion obtient-elle le consentement unanime de la Chambre?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES PIPE-LINES

NORMAN WELLS—ZAMA LAKE—LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION PRÉLIMINAIRES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur l'Orateur, malgré les instances répétées des habitants du district de Mackenzie pour qu'on entreprenne les travaux de construction préliminaires du pipe-line Norman Wells-Zama Lake, afin que la population locale puisse bénéficier des emplois ainsi créés et des retombées économiques, ce qui n'arrivera pas si le calendrier établi par l'ONE est respecté, le gouvernement refuse de permettre que les travaux commencent cet hiver. Je propose donc, avec l'appui du député de Medicine Hat (M. Hargrave):

Que la société Interprovincial Pipelines Ltd. soit autorisée à entreprendre immédiatement les travaux de construction préliminaires du pipe-line Norman Wells-Zama Lake.

M. l'Orateur adjoint: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE LOGEMENT

ON DEMANDE D'AIDER L'INDUSTRIE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Au cours du deuxième trimestre de cette année, monsieur l'Orateur, on a mis en chantier deux fois moins de maisons qu'au cours de la période correspondante l'année dernière. Au cours du premier semestre, on n'en a construit que 62,293. Pourtant, le ministre chargé du logement persiste à dire que le nombre des mises en chantier cette année devrait atteindre en tout 180,000, chiffre que la plupart des spécialistes trouvent trop élevé, estimant qu'il ne dépassera pas 150,000. Je propose donc, avec l'appui du député de Prince Edward-Hastings (M. Ellis):

Que le ministre chargé du logement insiste auprès de ses collègues du cabinet sur la nécessité d'intervenir immédiatement pour venir en aide au secteur de la construction domiciliaire.

M. l'Orateur adjoint: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE COÛT DE LA RÉCEPTION DONNÉE POUR ACCUEILLIR LE PREMIER CF-18—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): J'invoque l'article 43 du Règlement, monsieur l'Orateur. Afin d'accueillir hier, le premier CF-18 à sa sortie de la chaîne de montage, deux avions de transport Hercules et un avion d'affaires ont transporté 90 représentants du gouvernement et de la Défense nationale d'Ottawa à Saint Louis, Missouri, pour une réception, tandis qu'un autre avion Hercules transportait la fanfare du commandement aérien de Winnipeg à Saint Louis. Devant ce gaspillage éhonté de dizaines de milliers de dollars du Trésor public au moment où le gouvernement est censé sabrer les dépenses inutiles et limiter les hausses de traitement de ses employés, et notamment des membres des Forces armées, je propose, appuyé par le député de Skeena (M. Fulton):